Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION
Risques Professionnels
Management - Bureautique

novembre 26

HABILITATION ÉLECTRIQUE
B0 / H0 / H0V · INITIALE

Objectifs :

Expliquer les dangers de l'électricité et leurs effets sur le corps humain ; identifier le domaine de tension d'un matériel et situer les zones d'environnement ; respecter les limites de son habilitation, délimiter et signaler une zone de travail ; réagir face à un accident ou un incendie d'origine électrique.

Moyens & Méthodes :

Diaporama illustré, échanges sur les situations de travail
Chasse aux risques, analyse d'accidents réels
Mises en situation sur site ou armoire pédagogique ; pour le H0V, poste HT du client ou, à défaut, plans et photos

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Maîtriser la lecture du français

Public :

Personnel non électricien réalisant des opérations d'ordre non électrique dans l'environnement d'installations BT ou HT : nettoyage, peinture, maçonnerie, terrassement, espaces verts.

Durée :

1 jour, pratique comprise

Recyclage :

Recommandé tous les 3 ans (1 jour)

Lieu :

Sur le site de l'entreprise ou de la collectivité.
Pour toute situation de handicap, un échange préalable permet d'étudier les adaptations possibles.

PROGRAMME

Norme NF C 18-510 (janvier 2012) et amendements A1 et A2 · Code du travail, art. R4544-1 à R4544-11 · Arrêtés du 5 juillet 2024 · Décret n° 2025-355 · INRS ED 6127

Le cadre
- → Accidents réels, réglementation, évolutions 2020 à 2025
- → Responsabilités de l'employeur et de l'habilité

Le risque électrique
- → Tension, courant, résistance ; contact direct et indirect, amorçage, induction
- → Court-circuit, arc électrique, effets sur le corps humain, facteurs aggravants

Domaines de tension et environnement
- → Domaines TBT, BT, HTA, HTB et appartenance des matériels
- → Distances, zones d'environnement BT et HT, locaux réservés aux électriciens

Canalisations isolées et lignes aériennes
- → Canalisations enterrées, encastrées et visibles, DT-DICT, règle des 4 A
- → Élagage, engins près des lignes, conducteur tombé à terre

L'habilitation
- → Opérations d'ordre électrique et non électrique, symboles, titre, délivrance
- → Rôle et limites de l'exécutant et du chargé de chantier B0, H0, H0V
- → Acteurs et documents : autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail

Se protéger, conduite à tenir
- → Mesures de prévention, balisage, EPI, outillage, objets longs
- → Accident d'origine électrique, incendie

Pratique
- → Chasse aux risques ; local réservé ; chantier et balisage
- → Objets longs et échelles ; documents ; conduite face à un accident
- → H0V : mise en situation dans le poste HT du client, ou sur plans et photos

Évaluation : quiz de positionnement ; QCM de 15 questions tirées au sort (11/15 requis) ; évaluation pratique sur mises en situation, par niveau, sur grille (validation à 70 % des points, toute faute grave éliminatoire). Avis après formation remis à l'employeur, qui délivre le titre d'habilitation.

Information : femmes enceintes et porteurs de dispositifs médicaux implantables (pacemaker, pompe à insuline…) sont invités à le signaler au médecin du travail avant la formation pratique. Attestation d'absence de contre-indication médicale : vérifiez auprès du médecin du travail si elle est requise (article R. 4544-10 du code du travail).

Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.